

Commission permanente

du Conseil régional du Centre-Val de Loire

Séance du vendredi 25 février 2022

La Commission permanente du Conseil régional du Centre-Val de Loire s'est réunie en séance ordinaire le vendredi vingt-cinq février deux mil vingt-deux à quatorze heures trente-sept sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional.

M. le Président.- Nous allons ouvrir cette réunion et commencer nos travaux.

(Monsieur François BONNEAU procède à l'appel nominatif)

Sont présents :

Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil Régional

Madame Delphine BENASSY, Madame Magali BESSARD, Monsieur Jean-François BRIDET, Madame Carole CANETTE, Madame Sylvie DUBOIS (pouvoir donné à Magali BESSARD à partir de 14 h 56), Monsieur Philippe FOURNIÉ, Monsieur Charles FOURNIER (pouvoir à Madame Delphine BENASSY à partir de 15 h 58), Monsieur Jean-Patrick GILLE, Madame Temanuata GIRARD, Monsieur Marc GRICOURT, Madame Gaëlle LAHOREAU, Monsieur Dominique ROULLET, Vice-présidentes et Vice-présidents, membres de la Commission Permanente

Monsieur Marc ANGENAULT, Monsieur Michel CHASSIER, Madame Christine FAUQUET, Monsieur Nicolas FORISSIER (pouvoir donné à Madame Christine FAUQUET à partir de 15 h 18), Monsieur Aleksandar NIKOLIC, Madame Gaëtane TOUCHAIN-MALTÊTE, Monsieur Philippe VIGIER (pouvoir à Madame Gaëtane TOUCHAIN-MALTÊTE à partir de 16 h 00), Madame Mylène WUNSCH, membres de la Commission Permanente

Assistent sans voix délibérative :

Madame Michèle BONTHOUX, Monsieur Christophe COQUIN, Madame Karin FISCHER, Madame Jalila GABORET, Monsieur Lionel GEOLLOT, Madame Karine GLOANEC MAURIN, Madame Magali SAUTREUIL, présidentes et présidents de Commission
Madame Estelle COCHARD, Monsieur Jérémie GODET, Monsieur Arnaud JEAN, Monsieur Emmanuel LÉONARD, conseillère déléguée et conseillers délégués

Ont donné pouvoir :

Madame Constance DE PÉLICHY a donné pouvoir à Monsieur Marc ANGENAULT, Madame Sylvie DUBOIS a donné pouvoir à Madame Magali BESSARD à partir de 14 h 56, Monsieur Nicolas FORISSIER a donné pouvoir à Madame Christine FAUQUET à partir de 15 h 18, Monsieur Charles FOURNIER a donné pouvoir à Madame Delphine BENASSY à partir de 15 h 58, Monsieur Jean-Patrick GILLE a donné pouvoir à Monsieur Dominique ROULLET ; Monsieur Harold HUWART a donné pouvoir à Monsieur Philippe FOURNIÉ, Madame Mathilde PARIS a donné pouvoir à Madame Mylène WUNSCH, Monsieur Philippe VIGIER a donné pouvoir à Madame Gaëtane TOUCHAIN-MALTÊTE à partir de 16 h 00.

Désignation du secrétaire de séance

M. le Président.- Nous avons tout d'abord à procéder à la désignation du secrétaire de séance et je propose que ce soit Temanuata GIRARD.

Approbation du compte rendu de la Commission permanente du 21 janvier 2022

M. le Président.- Le procès-verbal a été mis à votre disposition sur l'intranet le 11 février 2022. Y a-t-il des observations ? Je ne vois pas de remarque. Je vous remercie.

(Le compte rendu du procès-verbal du 21 janvier 2022 est approuvé sans réserve)

Modification de l'ordre du jour - Un rapport ajouté en procédure d'urgence

M. le Président.- Je vous propose de compléter notre ordre du jour par un rapport en procédure d'urgence qui a été mis à votre disposition sur l'intranet régional et sur Kbox et dont vous avez été informés par mail le 23 février, et qui émane du secrétariat général. Il s'agit de la désignation des représentants de la Région Centre au sein d'un organisme extérieur.

Il y aura également à inscrire la délibération qui doit être à votre portée maintenant, qui correspond à ce que nous avons décidé hier en session, c'est-à-dire le vote des 4 000 euros pour la réfection de la statue, de l'œuvre d'Amboise, *Abdelkader*.

Est-ce que c'est diffusé ? Il est sur table. Parfait, nous l'ajoutons.

Toujours concernant la désignation dans les organismes extérieurs, il s'agit de siéger à la commission de suivi des installations d'incinération de déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la commune de Mainvilliers. Sont proposées Michèle BONTHOUX en qualité de titulaire et Estelle COCHARD en qualité de suppléante.

Pas de sujet là-dessus ? *(Non)*

Concernant le rapport remis sur table, qui concerne donc la réparation, la restauration de l'œuvre de Michel Audiard à Amboise, vous avez le texte. Il s'agit d'apporter un quart du coût des travaux de restauration de l'œuvre, les trois autres partenaires étant l'État, le Conseil départemental et la ville après échange avec le maire d'Amboise, bien évidemment.

Pas de sujet ?

Oui, Delphine ?

Mme BENASSY.- C'est une petite intervention pour dire que je me réjouis de cette proposition qui a été faite par le Président. La délibération reprend en effet les propos d'un communiqué que j'avais fait paraître au lendemain de cet acte de vandalisme qui est tout à fait inadmissible. Je me réjouis donc vraiment de cette proposition. Merci.

M. le Président.- Monsieur NIKOLIC ?

M. NIKOLIC.- C'est pour dire qu'on soutiendra cela également. Le sujet, ce n'est pas le fait de savoir s'il fallait construire cette statue. Quand il y a des dégradations, il est normal qu'on soit là pour réparer ce type d'affront. On soutiendra donc ce projet.

M. le Président.- Pas d'autres expressions là-dessus ? *(Non)*

Je mets aux voix. Pas d'opposition ? Des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est une décision que nous prenons à l'unanimité de notre Commission permanente, et c'était l'unanimité qui présidait également hier quand nous avons évoqué cela.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Je vous remercie.

Nous allons pouvoir aborder la suite de l'ordre du jour avec l'avis des commissions en commençant par la Commission « Finances, Personnels, Fonctionnement de l'administration », et je cède bien volontiers la parole à Nicolas FORISSIER qui nous présente les rapports.

<p style="text-align: center;">FINANCES, PERSONNELS, FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION</p>
--

**Rapport 22.02.01.81 - Direction des Systèmes d'information
EPSILON - Mutualisation interrégionale de projets informatiques pour les instituts
sanitaires et sociaux (SolSTISS)
Avenant n° 1 au marché de tierce maintenance applicative et évolutive**

M. FORISSIER.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 22.02.01.85 - DIRECTION GÉNÉRALE ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES
HUMAINES
POLITIQUE D'ACTION SOCIALE - Attribution d'une subvention à l'Association
sportive du Conseil régional du Centre-Val de Loire - Approbation de la convention
afférente**

M. FORISSIER.- Les membres de la Commission à l'unanimité ont voté ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 22.02.01.86 - DIRECTION GÉNÉRALE ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES
HUMAINES
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL
Renouvellement de la convention d'adhésion au socle commun de compétences du
Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret**

M. FORISSIER.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 22.02.01.87 - Cabinet – Frais d'assemblée – Frais de déplacements
Modification de la délibération n° 21.08.01.110 du 19 novembre 2021 de mandat
spécial pour un déplacement au Danemark initialement programmé en janvier 2022
et reporté en mars 2022**

M. FORISSIER.- Avis favorable de la Commission sur ce rapport, mais vote contre du groupe Rassemblement National et Alliés, comme cela avait le cas, je crois, précédemment.

M. le Président.- Je vous en prie, Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Je confirme le vote pour les mêmes raisons, je ne vais pas revenir dessus, mais j'en profite pour rappeler que pour tous ces mandats spéciaux, nous réitérons la demande d'un compte rendu financier. C'est demandé depuis toujours, je me rappelle, pas seulement sous la mandature précédente, même précédemment. On l'a toujours demandé quand il y a des mandats spéciaux, comme cela, liés à un rapport qui nous précise le montant des dépenses engagées.

Cela existe dans un simple conseil municipal. Quand, dans une ville, des élus municipaux font des déplacements, ont des missions, on a un vote du conseil municipal. Marc GRICOURT peut en être témoin à Blois, je n'ai jamais vu de dépenses contestables, mais on a le compte rendu. On a le compte rendu. Et pour les mandats spéciaux, malheureusement, on n'a jamais de comptes rendus. On nous dit toujours qu'il y a un rapport annuel, mais le rapport annuel est très global et on n'a pas d'éléments d'information.

J'aimerais que lorsqu'on vote un mandat spécial, on ait quand même un retour sur le montant réel des dépenses engagées pour le mandat.

Je vous remercie.

M. FORISSIER.- Monsieur le Président ?

M. le Président.- Je vous en prie.

M. FORISSIER.- Il y a eu un débat sur ce sujet en commission. Effectivement, on fait la différence aussi, je le précise en complément de ce que Monsieur CHASSIER vient de dire, entre ce qui est du ressort de la Commission des Finances et ce qui est du ressort de la commission compétente en matière de coopération internationale. Un compte rendu succinct – cela peut être une fiche – sur l'état des dépenses de cette mission, indiquant à quoi les sommes ont été consacrées, combien cela a coûté, etc., et, parallèlement, soit devant la commission compétente, je ne sais plus laquelle, coopération internationale, etc., soit, le cas échéant, en Commission permanente ou plutôt même en session, on peut avoir un compte rendu de fond sur la politique qui est conduite, sur les partenariats conduits.

C'était important de le préciser, car on ne peut pas non plus tout mélanger. On ne va pas faire un compte rendu du fond devant la Commission des Finances, dont ce n'est pas l'objet.

M. le Président.- C'est une complexité administrative supplémentaire pour nos services, qui ont déjà beaucoup de travail. Mais j'entends bien le souci de transparence et cela ne pose aucun problème, car les dépenses sont encadrées. On indique quels types de transports sont éligibles, etc., les niveaux de nuitées. On part de ce que nous avons dans notre pays comme droits et on essaie de convertir en fonction de la réalité de l'hébergement dans le pays d'accueil. En plus, en restauration, en général, on est plus invité qu'on ne va au restaurant. Ce sont donc toujours des choses qui sont... Mais il n'y a vraiment pas de sujet. Quand on fait des visites avec les autorités, il n'y a pas d'autres dépenses. Même quand on est sur du tourisme...

Je t'en prie, Charles.

M. FOURNIER Charles.- Il y a lieu de distinguer ce qui est de l'ordre de l'action de coopération internationale, qui mériterait un bilan sur l'ensemble des déplacements, et ce dont il est question, là. En l'occurrence, ce n'est pas du tout cela. C'est dans le cadre d'une autre politique publique, puisque c'est lié à la COP régionale avec un échange souhaité par le Danemark. Honnêtement, si on devait pour chacun de ces déplacements faire des bilans, ce serait extrêmement exhaustif. Par contre, dans le cadre de la coopération et sur l'aspect financier, il me semble que c'est jouable.

M. le Président.- OK. Nous demanderons à nos services d'être vigilants, en sachant que des mandats spéciaux, nous en avons deux ou trois par CP.

C'est donc un avis de quelle nature, Monsieur CHASSIER, pour vous ?

M. CHASSIER.- C'est un vote contre, comme précédemment.

M. le Président.- D'accord, un vote contre et positif par ailleurs.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National et Alliés)

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur le Rapporteur.

Nous passons aux rapports de la Commission du Développement économique et sur les Fonds européens, etc. Qui présente les rapports ? C'est Monsieur COQUIN.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, FONDS EUROPÉENS, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, NUMÉRIQUE
--

Rapport 22.02.31.19 - Direction de l'Économie

Création et reprise d'entreprises artisanales, industrielles et de services

Développement et adaptation des entreprises artisanales, industrielles et de services

Aides aux entreprises

Modification de la délibération CPR du 20 novembre 2020 n° 20.09.31.47

M. COQUIN.- Avis favorable à l'unanimité des membres de la Commission.

Ensuite, on passe au rapport...

M. le Président.- Même vote ?

M. COQUIN.- Pardon.

(Rires)

M. le Président.- Pour avoir quelques échanges avec mes collègues présidents de région, je peux vous assurer qu'il y a un certain nombre de régions dans lesquelles les commissions permanentes ne durent pas 3 heures. Ni 2 heures, ni 1 heure !

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 22.02.31.20 - Direction générale Formation, Recherche, Économie, Emploi -
Cellule de gestion**

**Création et reprise, développement des entreprises industrielles, de services,
artisanales et des associations**

Modifications de conventions

Approbation d'avenants

M. COQUIN.- C'est un vote unanime positif.

M. le Président.- Oui, je vous en prie.

M. CHASSIER.- Nous confirmons ce vote. Je voulais quand même poser une question, attirer l'attention de la Commission sur la question des avances remboursables. J'ai deux exemples sur ce rapport.

Je vois la société HOME POTAGER, qui a bénéficié d'une avance remboursable de 178 000 euros en 2018. Nous sommes en 2022. Capital restant dû, toujours 178 000 euros. On est 4 ans après. On invoque des difficultés financières passagères alors que cela date d'il y a 4 ans et on étale à nouveau le remboursement. Je veux bien.

Il y a un deuxième exemple, qui est la société KRAFTEK. Là, on est sur une avance remboursable plus importante – je n'ai plus le montant devant moi – qui date de 2017. On évoque là aussi des difficultés passagères et on fait un étalement sur 120 mois, c'est-à-dire sur 10 ans à partir de 2022, si bien qu'on arrive à une avance remboursable sur 15 ans, le tout sans intérêts.

Ma question est la suivante : est-ce que, dans dix ans, cette société n'aura pas rencontré des problèmes encore plus graves, et cette avance, finalement, sera-t-elle vraiment remboursée un jour ?

Je fais le lien avec le rapport suivant, le 31.21, dans lequel nous avons ce fameux fonds de prévention. Mais là, c'est encadré, c'est précisé, on a des conditions précises d'intervention, des délais. En revanche, sur ce système d'avances remboursables, j'ai déjà plusieurs fois voulu intervenir dans des commissions précédentes et j'ai laissé passer, mais c'est tout de même assez souvent qu'on voit ces avances remboursables se prolonger, avec, pour ma part, une certaine inquiétude.

Nous ne voterons pas contre, mais je soulève cette inquiétude.

M. le Président. - J'entends. Il reste que la solution des avances remboursables est, pour un certain nombre de situations, une bonne solution. La part pour lesquelles nous avons prolongé est minime par rapport à l'ensemble de ce que nous accordons et on a objectivement des situations qui le justifient.

Là, je n'ai pas les éléments particuliers mais je vous répondrai sur ces dossiers-là. Je me rappelle une situation où on avait une entreprise qui fabriquait des éléments pour des pelles mécaniques, et c'étaient des éléments qui se vendaient en Europe. Ils avaient monté un modèle, il y avait eu des avances remboursables pour industrialiser, on était parti sur cette base et on était arrivé à une phase où, pendant quatre ans, on avait eu une situation très dégradée pour les travaux publics, et donc les investissements dans les travaux publics ne fonctionnaient pas. Si on n'avait pas complètement « explosé » le plan initial pour l'étaler, la « boîte » aurait coulé.

Vous avez cité KRAFTEK, qui fabrique des matériels de levage et de manutention. S'ils ne peuvent pas rembourser, ou bien on dit « pour nous, cela ne va pas » et on engage un contentieux pour le remboursement, auquel cas la « boîte » s'arrête, ou bien on essaie de trouver des solutions.

Vous voyez ces cas, c'est vrai, mais, globalement, on le fait assez rarement par rapport au nombre de situations et je vous assure qu'on ne passe pas en non-valeur ces choses-là. On ne les passe pas en non-valeur, c'est-à-dire qu'avec un délai supplémentaire, on parvient à le faire.

C'est normal que vous demandiez exactement ce qu'il en est, mais les services le proposent avec une réelle parcimonie.

Ce sera un vote positif unanime ?

M. CHASSIER. - Vote positif. C'était simplement une interrogation

M. le Président. - Je comprends bien et c'était normal aussi qu'on vous dise dans quelles situations cela pouvait se produire.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.21 - Direction de l'Économie
Fonds de prévention des difficultés des entreprises
Récapitulatif d'attribution des prêts au titre du Fonds de prévention des difficultés
des entreprises sur l'année 2021

M. COQUIN.- Il y a eu une approbation unanime des membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.22 - Direction de l'Économie
CAP Développement Centre-Val de Loire volet commercial et numérique -
Participation à un salon national ou à une opération collective de DEV'UP à l'étranger
Récapitulatif d'attribution de subventions régionales au titre de l'année 2021

M. COQUIN.- Un vote unanime de la Commission, là aussi.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.25 Direction de l'Économie
Développement et adaptation des entreprises
Industrie du futur, clusters et actions collectives
Attribution d'une subvention à l'association AÉROCENTRE, à l'association NEKOE, à
l'association SHOP EXPERT VALLEY, à l'association AGREENTECH VALLEY, à
l'association DREAM EAU & MILIEUX, à l'association NOVECO, à l'association LES
CHAMPS DU POSSIBLE et l'association PIXEL PLAYERS pour leurs programmes
d'actions 2022
Approbation des conventions

M. COQUIN.- Pour le groupe Écologie et Solidarité, il y a eu une abstention pour la subvention à Aérocentre et deux votes contre concernant AgreenTech Valley et les Champs du Possible.

M. le Président.- Je vous en prie, Madame COCHARD ?

Mme COCHARD.- Concernant Aérocentre, notre abstention est en cohérence avec les votes passés du groupe Écologiste. Le secteur aéronautique a besoin de se réformer, on le sait. Il a été énormément aidé par le plan de relance national, ce qui n'a pas empêché jusqu'alors de nombreux licenciements. Nous sommes donc vraiment dans une abstention d'attente pour voir comment va évoluer le secteur.

L'opposition, quant à elle, aux subventions à AgreenTechValley et aux Champs du Possible, particulièrement, par exemple, pour AgreenTechValley, tient au fait que ces deux pôles encadrés par les grands groupes de l'agroalimentaire construisent, certes, des solutions technologiques de l'agriculture « 3.0 », ce qui n'est pas, en soi, une mauvaise chose, mais que nous préférerions que ces subventions aillent à l'agriculture paysanne et biologique. Il conviendrait de faire le bilan de l'action des grands groupes industriels agroalimentaires avec ces solutions numériques dans l'agriculture, au regard, par exemple, d'Écophyto, le plan Écophyto 2 étant un peu une catastrophe, car malgré la numérisation, l'appui du numérique, on n'arrive pas à réduire les intrants. On en met moins, plus ciblés, mais plus souvent. Par conséquent, on attend aussi qu'il y ait des solutions. Je pense qu'AgreenTechValley et les Champs du Possible sont en capacité de travailler là-dessus, mais il faudrait qu'on puisse avancer maintenant sur ces questions.

M. le Président.- OK. D'autres interventions avant le vote ?

Monsieur VIGIER, puis Monsieur FORISSIER.

M. VIGIER.- Monsieur le Président, je me déporterai du vote en application anticipée de la charte que nous allons voter sur les Champs du Possible, ayant des responsabilités dans cette association.

M. le Président.- Monsieur FORISSIER, puis Monsieur ROULLET.

M. FORISSIER.- Monsieur le Président, je comprends très bien les positions des uns et des autres, mais je voudrais rectifier certaines choses et, en tout cas, demander qu'on ait un discours qui puisse être respectueux aussi des dirigeants et des salariés de ce qu'on appelle les grands groupes, car on entend des discours toujours plein de sous-entendus, en particulier dans l'agroalimentaire. Ils sont aussi passionnés par l'avenir de leurs enfants que les tenants, que je défends, de l'agriculture paysanne et des petites exploitations familiales. Si on rentre dans ces logiques, on n'en sort plus, et je considère que la Région doit aider tout le monde. Et si cela peut permettre, même si les grands groupes ne sont pas dans l'association qu'a évoquée Philippe VIGIER, de progresser et d'aller vers des bonnes pratiques, eh bien faisons-le et arrêtons d'opposer lesdits grands groupes aux petits.

Je rappelle que l'industrie agroalimentaire française, au sens large et hors métiers de bouche, c'est la première industrie nationale et c'est le second employeur national. Cette industrie est quasiment composée, à 98 %, de petites ou de moyennes entreprises, même s'il y a quelques grands leaders qui tirent certains secteurs.

Il faut donc relativiser, et, je vous le dis, faisons attention aux termes que nous employons, y compris dans nos débats. Je respecte votre position, mais moi, je voulais que la nôtre soit également entendue, Monsieur le Président.

M. le Président.- Merci beaucoup.

Je donne la parole à Dominique ROULLET.

M. ROULLET.- Sur Aérocentre, je ne participerai pas au vote, puisque l'aéroport Marcel-Dassault est adhérent.

M. le Président.- Une dernière intervention et, ensuite, on prendra le vote.

M. FOURNIÉ Philippe.- Dominique vient de signer une convention avec une entreprise qui s'installe sur l'aéroport de Châteauroux dans le hangar, et elle va créer 200 emplois.

M. le Président.- Je prends le vote.

Pardon, Monsieur COQUIN va s'exprimer. Je vous en prie.

M. COQUIN.- J'ai deux éléments à rajouter.

Sur le premier sujet, je voudrais clarifier les choses. Il s'agit essentiellement de se positionner sur le fait que s'agissant d'Aérocentre, certes, on peut entendre tout ce qu'il se passe et il y a des éléments relativement positifs, mais le problème fondamental que nous avons, c'est que sur cette filière, en termes de filière régionale, rien ou quasiment rien n'est fait pour savoir comment envisager une diversification de l'activité. Or, c'est quand même un élément fondamental. On travaille aujourd'hui et on l'entend bien, mais il y a des commandes d'avions extrêmement importantes. Quand bien même le transport aérien diminuerait, il n'en resterait pas moins qu'on devrait renouveler la flotte. Certes, il y a des carnets de commandes, certes, il y a une volonté de rendre les avions plus verts, mais il n'y a pas assez de travail de fait sur une diminution du transport aérien, laquelle diminution serait, de toute façon, positive pour la filière et impose de réfléchir aux moyens de diversification.

Concernant l'agriculture, il ne s'agit pas simplement de critiquer le fait qu'il y a des grands groupes. Il s'agit de faire le constat que les solutions qui sont proposées en matière d'informatisation, de numérisation, de progrès technologiques continuent – même si, encore une fois, j'entends qu'il y a des aspects positifs et que cela conduit à utiliser un peu moins d'intrants – à alimenter le fait qu'on peut continuer comme avant. Or, nous, nous pensons qu'on ne peut pas continuer comme avant. Il ne suffit pas de diminuer les apports phytosanitaires, il faut arriver, au bout du bout, à ne plus en avoir, notamment les pesticides.

Voilà le positionnement sur ces sujets.

M. FORISSIER.- Monsieur le Président, un mot pour dire que nous pouvons acter qu'il y a vraiment ceux qui sont pour la croissance et le progrès et ceux qui sont pour la décroissance.

M. le Président.- On prend le vote de ceux qui peuvent voter.

M. VIGIER.- On est là, nous, Monsieur le Président, pour vous aider.

M. le Président.- Non, vous ne pouvez pas voter !

(Rires)

Il y a ceux qui voudraient bien mais qui ne peuvent pas.

Je reprends. Sur ce rapport, les votes positifs de ceux qui peuvent voter ? Tous les groupes sauf le groupe Écologiste, et on retirera des groupes qui votent le nom de ceux qui sont en situation de conflit d'intérêts.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Écologie et Solidarité sur la subvention à Aérocentre et un vote contre du même groupe concernant AgreenTech Valley et les Champs du Possible, ainsi qu'une non-participation au vote de Monsieur Philippe VIGIER concernant les Champs du Possible et une non-participation au vote de Monsieur Dominique ROULLET et Monsieur Nicolas FORISSIER concernant Aérocentre)

Rapport 22.02.31.26 - Direction de l'Économie

Alimentation

Avenant de prolongation à la convention 2020-00143233 avec l'AREA

Approbation de l'avenant

M. COQUIN.- Rien à signaler, avis unanime de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.27 - Direction de l'Économie

Fonds Sud Eco - Attribution d'une subvention à l'association HUB TECH pour les actions menées en 2022 par la plateforme collaborative territoriale du Cher

Approbation de la convention

M. COQUIN.- Rien à signaler, cela a été adopté à l'unanimité par les membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.29 - Direction de l'Économie
PIA4 (Programmes d'investissement d'avenir) régionalisé
Affectation des crédits du PIA4 régionalisé
Approbation de la convention régionale PIA4 entre la Région Centre-Val de Loire,
l'État, BPI France et la Caisse des dépôts
Approbation du cahier des charges et lancement de l'appel à projets « projets de
filiales » PIA4
Approbation du cahier des charges et lancement de l'appel à projets « projets
d'innovation » PIA4

M. COQUIN.- Rien à signaler, le rapport a été adopté à l'unanimité par les membres de la Commission

M. le Président.- Je suis destinataire d'un amendement de l'UDCI qui va nous être présenté.

M. ANGENAULT.- Oui, Monsieur le Président, on aimerait rajouter, pour une bonne connaissance des dossiers et de l'avancement de la consommation des crédits, qu'on vous autorise à présenter deux fois par an un état de la consommation des fonds avec le détail des aides allouées aux porteurs de projet, tout simplement.

M. le Président.- Il s'agit plus de me demander que de m'autoriser.

M. ANGENAULT.- Oui, on vous demande. Je ne me permettrais pas. C'est un problème de rédaction.

M. le Président.- Et de communiquer ; il s'agit d'une communication. Même réponse que précédemment, nous y sommes favorables.

Charles FOURNIER a demandé la parole.

M. FOURNIER Charles.- J'avais la remarque, effectivement, sur « autoriser le Président à présenter quelque chose ». C'était un peu étonnant, mais c'est un problème de forme.

Surtout, par souci de ne pas trop charger notre administration, je pense qu'il serait utile, s'il y a une présentation, qu'elle soit groupée avec ce que vous avez proposé en session. Là, quand vous parlez de l'assemblée, je ne sais pas si vous parlez de la Commission permanente ou de l'Assemblée plénière. Si c'est l'Assemblée plénière, puisqu'on a prévu un bilan « fonds européens et CPER » comme vous l'avez demandé, que ce soit intégré dedans et qu'on n'ait pas X rapports à fournir. Parce que je peux vous dire que ce sera, pour l'administration, une charge extrêmement lourde et il ne faut pas la négliger.

Voilà, c'était pour clarifier et savoir si vous acceptez que ce soit dans le cadre d'un même bilan.

M. le Président.- Pour compléter cela, on a un bilan des aides économiques et ce sera ajouté au bilan des aides économiques présenté annuellement.

M. ANGENAULT.- Pas de problème.

M. le Président.- Concernant l'amendement, il n'y a pas de sujet ?

M. ANGENAULT.- On vous l'autorise !

M. le Président.- L'amendement est accepté à l'unanimité et le rapport ainsi amendé est également accepté.

L'amendement présenté par le groupe Union de la Droite, du Centre et des Indépendants est adopté à l'unanimité)

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.30 - Direction de l'Économie
Appel à projets « innovation collaborative » en Région Centre-Val de Loire
Sélection du programme de recherche collaboratif PACT3, au bénéfice de la société MaCSAF (37), du laboratoire hématologie-hémostase du CHRU de Tours (37) et du laboratoire GICC - équipe FRAME de l'Université de Tours (37)
Sélection du programme de recherche collaboratif FAROPLAST labellisé par le pôle de compétitivité S2E2, au bénéfice de la société COGIT COMPOSITES (18), du CETIM Centre Val-de-Loire (18) et des laboratoires GREMI et PRISME de l'Université d'Orléans (45)
Autorisation donnée à Bpifrance pour instruire les dossiers de demande de subvention

M. COQUIN.- Ce rapport a été adopté à l'unanimité des membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.57 - Direction de l'Économie
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
Récapitulatif d'attribution de subventions régionales CAP Solidaire au titre de l'année 2021

M. COQUIN.- Là encore, rien à signaler, vote favorable à l'unanimité des membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.83 - Direction de l'Économie
CPER - Transfert de technologie (2021-2027)
Programmes annuels de diffusion technologique des structures d'interface (CDT, CRT, PFT...) au profit des entreprises de la Région Centre-Val de Loire
Affectation de crédits

M. COQUIN.- Rien à signaler, vote unanime favorable.

M. le Président.- Merci. Je précise que pour les rapports 31-29, 31-30 et 34-53 que nous venons de passer, Harold HUWART, pour lequel un pouvoir a été donné, n'a pas pris part au vote.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.34.53 - Direction Europe et International
PO FEDER FSE Centre-Val de Loire 2014-2020
Axe 10 REACT EU, « Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie du COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie » : approbation de l'accord de financement FEDER du dispositif « Prêt CAP rebond FEDER REACT EU à taux préférentiel » avec BPI France

M. COQUIN.- Ce rapport a été adopté à l'unanimité par les membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Merci, Monsieur le Rapporteur.

Nous passons aux rapports de la Commission « Éducation, Lycées, Jeunesse, Démocratie, Sport, et c'est Madame GABORET.

Rapport 22.02.11.59 - Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

POLITIQUE JEUNESSE

« MA REGION 100 % ÉDUCATION »

Attribution de subventions

Modification de subventions

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - PROMOTION DE LA SANTÉ

Approbation de conventions

Attribution de subventions

SOUTIEN AU SERVICE CIVIQUE

Attribution de subventions

Direction des Politiques d'orientation et de formations, au titre de l'orientation

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION

Direction Europe et International

Direction de la Communication et de la Presse

Attribution de subventions au CRIJ Centre-Val de Loire

Approbation de la convention afférente

Mme GABORET.- Les membres de la Commission « Éducation » ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport, ainsi que les membres de la Commission « Culture » et ceux de la Commission « Santé », Monsieur le Président.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président ?

M. le Président.- Oui ?

M. CHASSIER.- J'avais une remarque sur le dossier...

Mme GABORET.- Si vous me permettez, Monsieur CHASSIER, quand vous avez une remarque à faire, est-ce que vous pouvez la faire après ma prise de parole, s'il vous plaît, et pas pendant ?

M. CHASSIER.- Ah, excusez-moi...

Mme GABORET.- Merci.

M. le Président.- Je vous en prie, Monsieur CHASSIER.

Mme GABORET.- C'est la Commission « Éducation ».

M. CHASSIER.- Oui.

Mme GABORET.- Allez-y, allez-y, allez-y !

(Rires et brouhaha)

Lorsque je rapportais, vous parliez en même temps et cela me gênait, Monsieur CHASSIER. Voilà, c'est tout.

M. VIGIER. C'est juste le Président qui préside.

M. CHASSIER.- Voilà, bien...

M. le Président.- Monsieur CHASSIER, vous avez la parole.

M. CHASSIER.- J'avais une remarque, tout de même, sur ce rapport au sujet d'une subvention 100 % Jeunesse pour le climat, où il est question d'un projet de collecte et de

retraitement des mégots de cigarette. Le rapport avec le climat, déjà, est assez lointain. En gros, il s'agit d'attribuer une subvention pour que les élèves de ce lycée ramassent leurs propres mégots. C'est cela, le problème, on donne pratiquement 2 600 euros pour acheter du matériel. On va acheter sept collecteurs de mégots, ce qui est de l'équipement et relève de la Commission des lycées pour acheter de l'équipement, et on transforme cela en projet. On dépense 2 600 euros pour que des élèves participent au ramassage des mégots qu'ils ne devraient pas jeter par terre.

Moi, je trouve cela un peu fort. Au nom du climat, c'est bien joli, mais je me permets de faire la remarque.

Mme GABORET.- Madame CANETTE, peut-être ?

Mme CANETTE.- Effectivement, on préférerait qu'il n'y ait pas de mégots par terre et que les élèves soient spontanément sensibilisés. Il n'empêche que ce n'est pas le cas. D'ailleurs, je ne suis pas certaine que ce soient les mêmes qui jettent les mégots par terre et qui les ramassent, ce que je regrette, d'ailleurs, car je pense que ce serait plus pédagogique si, contrairement à ce que vous dites, c'étaient les mêmes. Mais vous noterez que dans le projet, il y a aussi un volet sensibilisation, de manière que les choses s'améliorent. J'espère que ce projet sera une réussite, et peut-être que l'indicateur de la réussite, c'est qu'il n'y aura pas besoin de le refinancer au même endroit une année supplémentaire. Mais ailleurs sûrement pour qu'ailleurs aussi cela s'améliore.

J'ajoute un petit mot, puisqu'on est sur les 100 % Éducation, pour dire qu'un courrier a été adressé aux établissements pour la prochaine vague des projets 100 % Éducation, en intégrant une dimension 100 % inclusive conformément au vœu qui a été adopté lors de la précédente session plénière. Ce travail avance.

M. CHASSIER.- Juste un ajout, il semble me souvenir que d'après la loi Évin, il est interdit de fumer dans les lycées.

Mme FAUQUET.- Ils fument devant, pas à l'intérieur.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.11.60 - Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
Désaffectation de biens meubles inscrits à l'inventaire des établissements de la
Région Centre-Val de Loire

Mme GABORET.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

22.02.11.61 Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
FINANCEMENT DES LYCÉES
Financement des lycées publics
Attribution de dotations et subventions

Mme GABORET.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

22.02.11.62 - Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
ÉQUIPEMENT DES LYCÉES
Affectations
Individualisation de subventions
Annulation de subvention

Mme GABORET.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

22.02.11.63 - Direction du Patrimoine éducatif, culturel et sportif
IMMOBILIER DES LYCÉES
CONSTRUCTION RÉHABILITATION RESTRUCTURATION DES LYCÉES PUBLICS

Affectations

Abondement

ENTRETIEN MAINTENANCE ET CADRE DE VIE DES LYCÉES PUBLICS

Abondements

PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA SOCIÉTÉ BRIAULT : travaux du lot n° 1 gros œuvre dans le cadre d'un programme de construction et restructuration de bâtiments à la cité scolaire des lycées Chaptal et Vinci à Amboise (37)

Mme GABORET.- Unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.11.65 - Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Équipements, services et usages

Direction des Politiques d'orientation et de formation, au titre des formations sanitaires et sociales

ACTIONS PARTENARIALES

GIP RECIA - Contributions régionales 2022 au titre de la télégestion, des activités de maintenance, du Scoran E-éducation et des Environnements numériques de travail (ENT) « NetO'Centre »

Mme GABORET.- Unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.21.50 - Direction des Politiques d'orientation et de formation, au titre de l'apprentissage

Approbation de la convention de partenariat avec l'opérateur de compétences OCAPIAT

Approbation de la convention de partenariat avec les organisations professionnelles de la construction et leur opérateur de compétences CONSTRUCTYS

Mme GABORET.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.21.51 - Direction des Politiques d'orientation et de formation, au titre de l'apprentissage

Immobilier et équipement des CFA

Attribution d'une subvention à l'Institut de formation en alternance (IFA) de Bourges (18) pour des travaux de rénovation énergétique

Attribution de subventions

Mme GABORET.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.25.35 - Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
Sport de haut niveau

I/ Partenariats des clubs élités associatifs et partenariats des clubs élités professionnels : attributions d'aides au titre de la saison sportive 2021-2022

II/ Aides aux athlètes listés « Relève » ou « Espoir »

Mme GABORET.- Avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Merci, Madame la Rapporteuse, nous en avons terminé.

Nous abordons les rapports de la Commission « Mobilités, Transports, Intermodalités », et c'est Monsieur GEOLLOT.

MOBILITÉS, TRANSPORTS, INTERMODALITÉS

Rapport 22.02.29.55 - Direction Transports et Mobilités durables

Transport routier de voyageurs

Délégations de service public : approbation des protocoles transactionnels DSP 28 et 45 et de l'avenant 1 à la convention de DSP du 8 décembre 2020 pour la gestion et l'exploitation des services de transports non urbains de voyageurs de l'Eure-et-Loir

M. GEOLLOT.- Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.29.56 - Direction Transports et Mobilités durables

Transport routier de voyageurs

Approbation et renouvellement de diverses conventions :

- convention de délégation temporaire de la compétence transports scolaires et avenant à la convention de transfert financier avec le Syndicat des mobilités de Touraine (SMT)

- conventions de financement de points d'arrêts dérogatoires avec la commune de Briare (45), la commune de Chabris (36), le SITS de Buzançais (36), le RPI de Douadic-Lingé-Lureuil (36), la CdC du Val de Bouzanne (36)

M. GEOLLOT.- Là aussi, ce rapport a été adopté à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.29.82 - Direction Transports et Mobilités durables

Approbation et renouvellement de diverses conventions

Transport aérien

Aérodrome de Châteaudun

Non-candidature à la reprise

Approbation de l'avenant n° 1 au Contrat de redynamisation du site de la Défense de Châteaudun

M. GEOLLOT.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable. Il y a eu un vote réservé du groupe Écologie et Solidarité sur le point concernant l'avenant au contrat de redynamisation du site de Défense de Châteaudun.

M. le Président.- Oui, je vous en prie, Madame LAHOREAU ?

Mme LAHOREAU. - Nous saluons le fait que la Région ne se positionne pas pour la reprise de l'aérodrome de Châteaudun. Nous votons aussi la partie du rapport concernant l'avenant au contrat de revitalisation du site de la Défense – le CRSD, pas le CRST – dans la mesure où il ne comporte pas de modification des engagements financiers pris par la Région en 2019.

Nous demeurerons toutefois vigilants en ce qui concerne le projet du maire de Châteaudun de développer une activité aéroportuaire, car cela n'a aucun sens. La France compte déjà beaucoup d'aéroports par habitant par rapport à ses pays voisins, alors que le défi climatique auquel nous faisons face doit nous conduire à réduire le trafic aérien ou, en tout état de cause, à ne pas augmenter et favoriser sa progression.

Merci.

M. le Président. - OK.

Monsieur VIGIER.

M. VIGIER. - Je veux dire à la collègue que la DGAC a été, et le Président BONNEAU le sait très bien; très directive et très stricte dans ses attendus en expliquant qu'il n'y aurait pas d'activité commerciale qui figure dans le CRSD. C'est ce qui a été signé par François BONNEAU le 31 décembre 2019, l'accompagnement des actions de formation en particulier, sur lesquelles la Région se positionnera. Vous êtes donc dans le cœur de métier. Et comme par cette délibération nous renonçons, avec le Conseil régional, à procéder à la reprise de l'aérodrome, je comprends d'autant moins votre vote.

Intervenant. - Non, c'est un vote pour.

(Échanges croisés sur le vote du groupe Écologie et Solidarité)

M. le Président. - Monsieur FOURNIÉ Philippe.

M. FOURNIÉ Philippe. - Philippe VIGIER était à la Commission, il n'y a pas de problème. On est tous d'accord. Juste un petit point, je ne suis pas sûr que le maire de Châteaudun ait réellement des projets aboutis dans sa tête concernant un aéroport, une plateforme aéroportuaire.

M. le Président. - Monsieur CHASSIER ?

M. CHASSIER. - Monsieur le Président, c'était pour confirmer notre position, nous voterons ce rapport en l'état. Nous avons été sollicités, nous avons pris connaissance de ce projet aéroportuaire autour de cette plateforme de Châteaudun et nous considérons que ce projet n'est pas viable. Ce projet d'un aéroport avec un million de passagers par an alors qu'il n'y a aucune liaison, concrètement, avec la région parisienne, n'offre pas de solution de transport envisageable. Cela ne nous paraît pas réaliste et, dans tous les cas, ce n'est pas à la Région de prendre cet engagement. Par conséquent, nous approuverons ce rapport.

M. le Président. - Là-dessus, Philippe VIGIER, l'a rappelé, j'ai avec d'autres et avec lui demandé une position claire de l'État. Ce sont des autorisations de l'Aviation civile, et l'Aviation civile, après une investigation complète, a rendu des conclusions extrêmement claires que nous respectons, que l'État est dans l'obligation de respecter et qui détournent très précisément les endroits où nous pouvons intervenir. Pour des opérations de maintenance, notamment sur des projets de petits avions, les choses sont possibles, on accompagne, mais il n'est pas question de faire autre chose.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président. - C'est terminé. Nous continuons donc avec « Territoires, Agriculture, Alimentation » et nous demandons à Magali SAUTREUIL de présenter les rapports.

Rapport 22.02.26.67 - Direction de l'Aménagement du territoire
A VOS ID
Attribution de subventions

Mme SAUTREUIL.- Vote unanime des neuf membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.26.68 - Direction de l'Aménagement du territoire
Programmation État-Région 2021-2022
Attribution de subventions au titre de l'axe thématique « Maisons de santé pluriprofessionnelles - centres de santé »

Mme SAUTREUIL.- Vote unanime des neuf membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.26.76 - Direction de l'Aménagement du territoire
Contrats territoriaux
Bilan à mi-parcours du Contrat régional de solidarité territoriale du Pays des Châteaux
Approbation du programme d'actions modifié et de l'avenant au contrat
Modification d'affectation de crédits
Attribution de subventions

Mme SAUTREUIL.- Vote unanime des neuf membres de la Commission.

M. le Président.- Il y a un vote auquel Monsieur GRICOURT ne participe pas.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité, non-participation au vote de Monsieur Marc GRICOURT)

Rapport 22.02.26.79 - Direction de l'Aménagement du territoire
Conventions Région-Départements 2015-2021
- Cher :
attribution de subventions au titre des « résidences seniors »
attribution de subventions au titre des EHPAD
- Eure et Loir :
Attribution de subventions pour des projets d'investissement dans le cadre du dispositif « bourg-centre »
- Indre-et-Loire :
attribution de subventions au titre du volet « Santé et hébergement des personnes âgées et handicapées »
- Loir-et-Cher :
attribution de subvention au titre des Logements spécifiques

Mme SAUTREUIL.- Vote pour des huit membres de la Commission, avec une non-participation au vote de Julie FERRON concernant la subvention à l'OPH Val de Berry dans le Cher. Sinon, vote pour le reste du rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.26.80 - Direction de l'Aménagement du territoire
Contrats territoriaux
Bilan à mi-parcours du Contrat régional de solidarité territoriale du Pays Dunois
Approbation du programme d'actions modifié et de l'avenant au contrat
Modification d'affectation de crédits
Attribution de subventions

Mme SAUTREUIL.- Vote unanime des neuf membres de la Commission.

M. le Président.- Oui, je vous en prie ?

M. JEAN.- Nous voterons pour. Néanmoins, notre attention a été attirée par un projet d'extension du circuit de karting Dunois, Dunois Kart plus exactement, un projet de troisième circuit dédié au karting électrique. Selon nous, cette aide relèverait plus d'une aide économique. Et si nous devions aller jusque-là, nous porterions une attention particulière sur la dimension pédagogique et de sécurité routière en direction des jeunes collégiennes et collégiens et lycéennes et lycéens que nécessiterait cette extension.

M. le Président.- Merci.

Une précision, Monsieur VIGIER ?

M. VIGIER.- Cela tombe bien, cher collègue, puisqu'il y a des actions pédagogiques vis-à-vis des citoyens et des lycéens sur ce karting électrique.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.26.84 - Direction de l'Aménagement du territoire
Contrats régionaux
Attribution de subventions à diverses opérations au titre des Contrats territoriaux
Modifications des délibérations CPR n° 20.05.26.57 du 12 juin 2020 et
CPR n°20.08.26.76 du 14 octobre 2020

Mme SAUTREUIL.- Vote favorable de la Commission sur ce rapport avec une non-participation au vote de Madame Laurence RENIER concernant la modification de la subvention visant à financer le poste de chargé de mission dans le cadre du plan de mobilité rurale du Pays Sancerre Sologne.

M. le Président.- Sur le 26.84, on m'indique également une non-participation de Magali BESSARD et de Carole CANETTE.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité non-participation au vote de Madame Magali BESSARD et de Madame Carole CANETTE)

Rapport 22.02.31.01 - Direction de l'Agriculture et de la Forêt
Accompagnement des entreprises agricoles, volets ressources humaines,
agriculteurs en situation de fragilité et accompagnement stratégique : cadre
d'intervention 2022
Affectation de crédits

Mme SAUTREUIL.- En Commission, sur le rapport initial, il y avait un vote pour des huit membres de la Commission et une non-participation au vote du groupe Écologie et Solidarité, et, avec la modification, il y a un vote pour du groupe Écologie et Solidarité.

M. le Président.- C'est donc un vote unanime ? *(Oui)* La seule réserve était chez vous. Avec la prise en compte de l'erratum.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.04 - Direction de l'Agriculture et de la Forêt
Mesures en faveur de l'élevage suite à la révision du zonage des zones défavorisées
simples

Mme SAUTREUIL.-Vote unanime des membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.07 - Direction de l'Agriculture et de la Forêt
Cap Filières

Attribution de subventions à divers bénéficiaires dans le cadre des Cap Filières
Approbation de conventions, d'avenants, modification de délibérations antérieures

Mme SAUTREUIL.- Vote pour des huit membres de la Commission et il y a juste un vote contre du groupe Écologie et Solidarité sur les aides à la certification HVE.

M. le Président.- J'ai une demande de parole de Monsieur GODET.

M. GODET.- Cette distinction sur l'HVE s'explique par le fait que, selon nous, le label HVE n'est pas recevable, car il déstabilise le label Bio, et tout est organisé pour que les agriculteurs s'arrêtent à cette marche alors que pour nous, l'objectif, c'est bien l'agriculture biologique.

Merci.

M. le Président.- Merci. Le vote sera donc contre pour vous et positif par ailleurs.

Mme SAUTREUIL.- Vote contre uniquement sur la certification HVE.

M. le Président.- Oui, on a bien compris. Merci beaucoup.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Écologie et Solidarité sur les 4 dossiers Aide à la certification HVE - certification HVE d'un montant total de 1 376 € et sur les 6 dossiers Aide à la certification HVE - certification HVE toutes filières d'un montant de 2 187 €)

Rapport 22.02.31.08 - Direction de l'Agriculture et de la Forêt
Filière alimentaire et agriculture régionale
Attribution de subvention

Mme SAUTREUIL.- Vote unanime des neuf membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.31.09 - Direction de l'Agriculture et de la Forêt
FEADER - 6 appels à projets agricoles ou forestiers 2022 :
- plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (TO 41)
- transformation et commercialisation de produits agricoles (TO 422)
- desserte forestière (TO 431)
- soutien aux scieries (TO 641)
- mécanisation des ETF (TO 86)
- accompagner les GIEE (TO 162)

Mme SAUTREUIL.- Il y a un vote pour des huit membres de la Commission. Lors de la présentation du rapport en Commission, il y avait une non-participation au vote du groupe Écologie et Solidarité concernant le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, qui est aujourd'hui une abstention.

M. le Président.- Oui ?

M. GODET.- Nous aurions voulu, dans le cahier des charges du PCAE, retirer la certification environnementale de niveau 2, parce qu'elle est souvent présentée comme une première marche, mais, selon nous, elle n'apporte pas vraiment de plus-value sur les pratiques agroécologiques. En plus, je pense que cela permet de gagner des points un peu trop facilement.

Nous aurions voulu retirer aussi la bonification de 10 % sur tous les élevages de viande blanche, là où, nous, nous pensons qu'il faudrait accorder cette bonification seulement sur les viandes blanches bio ou avec des signes officiels de qualité. On nous a répondu qu'à ce stade, on ne pouvait pas modifier ce cahier des charges.

Notre abstention est donc une abstention de vigilance, notamment dans le cadre de la construction du prochain cahier des charges que nous voterons, si j'ai bien compris, en 2023.

Merci.

M. le Président.- Merci.

Oui, Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, c'est un vote favorable. Je voulais en profiter pour rappeler ce qui a été dit tout à l'heure en session, à savoir le point de vigilance sur ces appels à projets pour qu'effectivement il y ait un accompagnement. Je me souviens, sur un appel à projets précédent, notamment dans l'agroforesterie, qu'il n'y avait eu qu'une réponse, peu de réponses à cause, comme on l'évoquait tout à l'heure, de la difficulté, de la complexité des dossiers. Ainsi, pour que ces appels à projets portent leurs fruits et qu'ils soient efficaces, je réitère cette nécessité d'un accompagnement.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Écologie et Solidarité pour l'Appel à Projets 2022 des mesures agricoles du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles - PCAE)

Rapport 22.02.31.10 - Direction de l'Agriculture et de la Forêt
Cap Filières
Approbation du programme annuel 2022 de la filière fruits

Mme SAUTREUIL.- Vote pour des huit membres de la Commission, non-participation au vote, lors de la présentation en Commission, du groupe Écologie et Solidarité. Abstention du groupe Écologie et Solidarité à l'occasion de cette CP.

M. le Président.- Oui ?

M. GODET.- Oui, encore une fois, pour expliquer notre vote. Ce rapport nous semble très synthétique et on ne voit pas précisément et suffisamment précisément comment la transition agricole sera engagée dans cette filière, en sachant que, souvent, le diable se cache dans les détails sur ces aspects. Par exemple, il n'y a rien de formellement nommé sur la bio alors qu'on pense qu'il faut poser d'ores et déjà des jalons très précis sur cette question. De ce fait, nous nous abstiendrons.

M. le Président.- Abstention du groupe Écologie et Solidarité, et une intervention de la vice-présidente.

Mme GIRARD.- Pour précision, c'est bien une programmation transitoire. On est sur une année où on poursuit le travail. On était à la fin d'une programmation Cap Filières, elle devait redémarrer cette année mais on a estimé que c'était trop tôt et les professionnels n'étaient pas non plus tout à fait prêts dans leurs analyses. C'est pour cela qu'on vote seulement aujourd'hui, et, du coup, il y a bien une évolution, car les axes principaux ont bien mis la priorité sur la transition agroécologique et l'adaptation au changement climatique pour cette filière.

Merci.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Écologie et Solidarité pour le CAP Filière Fruit 3G)

Rapport 22.02.31.45 - Direction de l'Agriculture et de la Forêt

Filières locales

Approbation du cadre d'intervention de la filière locale « Selles-sur-Cher 2022-2026 »

Approbation d'une convention

Mme SAUTREUIL.- Vote unanime des neuf membres de la Commission.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Je vous remercie pour la présentation de ces rapports.

Mme SAUTREUIL.- Il restait un rapport pour avis, le 28.48.

22.02.28.48 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique

Appel à manifestation d'intérêt COP régionale : tous acteurs pour une région plus résiliente face au dérèglement climatique

- Approbation d'une première liste de lauréats

- Affectation de crédits

- Prolongation de la durée d'instruction

- Approbation d'une convention type avis

Mme SAUTREUIL.- Il y avait un vote favorable de huit membres de la Commission et une non-participation au vote de Monsieur Thomas MÉNAGÉ au nom du Rassemblement National et Alliés.

(Échanges croisés)

M. le Président.- Celui-ci arrive plus loin. Il va venir plus tard dans un autre bloc.

Merci à vous.

M. NIKOLIC.- Je veux juste confirmer ; en fait, on valide tout. C'est juste, comme on l'avait déjà évoqué, notre manque de visibilité précisément sur la transition Antre Peaux. Nous préférons ne pas valider de subvention pour la transition Antre Peaux. Par contre, on valide le reste. On peut peut-être faire un vote séparé.

M. le Président.- Ce rapport-là a été présenté pour avis dans la Commission, mais il est rattaché à une autre commission et il va venir juste après.

(Silence)

Vous parlez de quel rapport ?

M. NIKOLIC.- Ah, on le vote juste après sur l'écologie. D'accord, pardon.

M. le Président.- OK ? Merci.

Merci, Madame la Rapporteuse.

« Transition écologique, Biodiversité, Air, Eau », et c'est Monsieur BRIDET qui va rapporter.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, BIODIVERSITÉ, AIR, EAU
--

**Rapport 22.02.28.46 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique
PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
CPER 2021-2027**

Adoption de la Convention verte 2022 en fonctionnement entre la Région Centre-Val de Loire et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Touraine-Val de Loire (CPIE Touraine-Val de Loire), et attribution d'une subvention

M. BRIDET. - Il y a eu unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés)

**Rapport 22.02.28.47 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique
PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE
CPIER 2021-2027**

Adoption des Conventions vertes en fonctionnement 2022 entre la Région Centre-Val de Loire et les Maisons de Loire d'Indre-et-Loire et du Loiret, et attribution de subventions

(Monsieur BRIDET interrompt la présentation du rapport 22.02.28.47)

M. le Président. - Pour le rapport précédent, Monsieur NIKOLIC ?

M. NIKOLIC. - De toute façon, ce sera pour les deux rapports, car sur les deux, il y a des conventions pour la transition énergétique, et il faut qu'on soit cohérent. Nous, nous considérons que la vision qu'a la Région de la transition énergétique ne va pas dans le bon sens. Par contre, on soutient le reste, que ce soit sur la biodiversité ou sur l'économie circulaire.

M. le Président. - Cela vous amène à voter quoi, sur le délibéré ?

M. NIKOLIC. - Abstention.

M. le Président. - Alors on récapitule. Abstention sur le 28.46 et sur le 28.47 ?

M. NIKOLIC. - C'est cela, mais je vais laisser finir le 28.47.

M. le Président. - C'était pour m'assurer qu'on prend bien le vote tel que vous le souhaitez.

(Monsieur BRIDET reprend la présentation du rapport 22.02.28.47)

M. BRIDET. - Approbation également à l'unanimité en Commission.

M. le Président. - Précisions apportées par Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER Charles. - Non, c'est juste concernant le titre de la direction qui porte le rapport. Il y a « transition énergétique », mais le contenu des rapports porte sur la biodiversité. C'est juste pour vous le dire, sur les deux rapports qui viennent de passer.

M. NIKOLIC. - Bien sûr, mais, à un moment, il y a...

M. BRIDET.- Oui, le prochain rapport.

M. NIKOLIC.- C'est cela. Mais, en fait, on pourrait peut-être mixer. Mais cela ne va pas changer grand-chose.

M. BRIDET.- Oui, en effet, le prochain rapport, le 28.48, concerne les questions d'énergie.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés)

22.02.28.48 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique
Appel à manifestation d'intérêt COP régionale : tous acteurs pour une région plus résiliente face au dérèglement climatique

- Approbation d'une première liste de lauréats

- Affectation de crédits

- Prolongation de la durée d'instruction

- Approbation d'une convention type avis

M. BRIDET.- Également approbation à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une non-participation au vote du groupe Rassemblement National et Alliés sur le projet « Transition Antre Peaux » - Antre-Peaux - 18)

Rapport 22.02.28.58 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique
Service Transition énergétique

- Opérations présentées dans le cadre du protocole d'accord sur le contenu du Contrat de plan État-Région pour la période 2021-2027 signé par le Conseil régional et l'État

Attributions de subventions thèmes Rénovation énergétique des bâtiments - Énergies renouvelables bois et géothermie - Animation bâtiment

Modification de délibération

Affectation et abondement, affectation de crédits

- Opération hors protocole d'accord sur le contenu du Contrat de plan État-Région pour la période 2021-2027 signé par le Conseil régional et l'État

Modification des statuts de la Société anonyme d'économie mixte pour la rénovation énergétique des logements privés

(Monsieur BRIDET interrompt la présentation du rapport 22.02.28.58)

M. NIKOLIC.- Du coup... Pardon, pour le 28.48, c'est ce qu'on disait tout à l'heure. On ne valide pas la subvention pour la transition Antre Peaux.

M. le Président.- Pas de participation, c'est cela ?

M. NIKOLIC.- Si, le 28.48, je l'ai évoqué tout à l'heure sur la commission précédente.

M. le Président.- OK, très bien, merci.

(Monsieur BRIDET reprend la présentation du rapport 22.02.28.58)

M. BRIDET.- Cela a été également validé par l'ensemble des membres de la Commission.

M. FOURNIER Charles.- Pour vous embêter un peu, si vous vous abstenez sur tous les rapports énergie, puisque la seule hypothèse, c'est l'énergie nucléaire...

Là, il s'agit de bois énergie. Vous avez la même position ?

M. NIKOLIC.- Non. Globalement, dans la charte, il y avait une valorisation de la transition énergétique, qui peut être très diverse. Là, il s'agissait de bois mais, globalement, on considère qu'on n'a pas la même vision de la transition énergétique.

M. FOURNIER Charles.- Y compris sur le bois énergie ?

M. NIKOLIC.- Non. Le bois énergie, on est pour.

M. le Président.- C'est pourquoi vous votez le présent rapport. OK, il est donc à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.28.66 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

CPER 2021-2027 Mobilisation citoyenne

COP régionale

Mobilisation pour le climat et la transition écologique

Attribution de subventions :

- pour l'animation de la coalition Vrac au Réseau Vrac

- pour l'animation de Défis citoyens pour le climat à Sologne Nature Environnement

- pour l'organisation d'événements de mobilisation :

- **à l'association « Olivet en Transition » (45)**
- **à l'ASSO IAE MESC2A (45)**

M. BRIDET.- À l'unanimité de la Commission également.

M. le Président.- Dans tous les cas de figure ?

Mme FAUQUET.- Voilà, c'est ce qu'elle m'a demandé de dire.

M. le Président.- Elle a donné son pouvoir.

(Mis aux voix, le rapport est adopté)

M. le Président.- Merci beaucoup. Monsieur BRIDET, merci beaucoup pour la présentation de ces rapports.

Nous avons les rapports de la Commission « Culture, Tourisme, Coopération », qui vont être présentés par Madame GLOANEC-MAURIN.

CULTURE, TOURISME, COOPÉRATION INTERNATIONALE

Rapport 22.02.24.69 - Direction de la Culture et du Patrimoine

ARCHITECTURE ET ART CONTEMPORAIN

Fonds régional d'art contemporain (FRAC) - Attribution de contributions et subventions - Approbation de la convention annuelle 2022

Mme GLOANEC-MAURIN.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

M. le Président.- Non-participation de Madame CANETTE.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité, une non-participation au vote de Madame Carole CANETTE)

Rapport 22.02.24.70 - Direction de la Culture et du Patrimoine
POLITIQUE JEUNESSE ARTISTIQUE ET CULTURELLE - PARCOURS EAC - Attribution
de subventions et approbation d'une convention

Mme GLOANEC-MAURIN.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.24.71 - Direction de la Culture et du Patrimoine
INDUSTRIES CULTURELLES
Soutien aux manifestations culturelles et artistiques - Manifestations Industries
culturelles
Attribution de subventions, affectation des crédits

Mme GLOANEC-MAURIN.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.24.72 - Direction de la Culture et du Patrimoine
PATRIMOINE CULTUREL – ÉVÉNEMENTS ET RÉSEAUX CULTURELS - Approbation de
la convention annuelle 2022 (Centre européen de promotion de l'histoire (Blois) -
Attribution de subventions en fonctionnement

Mme GLOANEC-MAURIN.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.24.73 - Direction de la Culture et du Patrimoine
SPECTACLE VIVANT
A/ Festivals et manifestations du spectacle vivant
Attribution de subventions
B/ Institutions et réseaux du spectacle vivant
Attribution d'une subvention
C/ Insertion professionnelle
Attribution d'une subvention

Mme GLOANEC-MAURIN.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.30.32 - Direction du Tourisme
CAP Hébergement Touristique pour Tous et mesure de relance de l'activité
d'hébergement touristique
Renforcer l'offre d'hébergements
Attribution de subventions et approbation de conventions
Modifications d'une délibération et approbation d'un avenant

Mme GLOANEC-MAURIN.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.30.33 - Direction du Tourisme

Promotion et animation touristique

Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) Centre-Val de Loire pour son programme d'actions 2022

Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité régional du tourisme (CRT) Centre-Val de Loire pour l'année 2022

Alimentation

Avenant n° 4 à la convention n° 2019-00137784 avec la Chambre de commerce et d'industrie Centre-Val de Loire pour le déploiement du titre de Maître Restaurateur et de la marque Qualité Tourisme, et l'animation du réseau des restaurateurs en 2022

Renforcer l'offre d'hébergement

Affectation de crédits

Approbation de conventions et d'un avenant

Mme GLOANEC-MAURIN.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.35.74 - Direction Europe et International

Développer la coopération décentralisée - Solidarité internationale et citoyenneté

A/ Appui aux projets européens et internationaux - Territoires citoyens et solidaires

Axe 1 - Attribution d'une subvention

Axe 3 - Attribution de 2 subventions

B/ Renouvellement d'adhésions : AFCCRE et CUF

C/ Modification de la délibération n° 19.07.35.64 - Appel à projets biennal Solidarité internationale « Climat et environnement »

Mme GLOANEC-MAURIN.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport. Je n'ai pas participé au vote, car je suis membre du comité directeur de l'AFCCRE.

M. le Président.- On le note.

Je vous en prie, Monsieur NIKOLIC.

M. NIKOLIC.- Encore une fois, pour qu'on soit cohérent, on va faire un vote séparé. On va voter pour tout, sauf Cités Unies France, car on est évidemment pour des échanges et de la coopération, mais pas pour des financements juste dans un sens, qui s'apparentent pour nous à une infantilisation et du paternalisme, comme je l'ai déjà dit. Ce n'est pas notre vision de la coopération. Pour nous, ce sont des échanges. On est contre les subventions, qui, pour nous, n'incarnent pas la coopération entre des collectivités et entre les territoires.

Mme GLOANEC-MAURIN.- La question a été posée en Commission et la vice-présidente a répondu à Madame PARIS. Mais d'accord, c'est enregistré.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National et Alliés sur le dossier Cités Unies France)

Rapport 22.02.35.75 - Direction Europe et International

Développer la coopération décentralisée - Mise en œuvre des accords de coopération décentralisée

Attribution d'une subvention à l'Université d'Orléans pour son projet universitaire à Cracovie dans la Voïvodie de Malopolska (Pologne)

Mme GLOANEC-MAURIN.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Très bien, merci, Madame la Rapporteuse.

Nous passons aux rapports de la Commission « Santé, Formations sanitaires et sociales, Enseignement supérieur, Recherche, Innovation, Égalité, Solidarité », et c'est Michèle BONTHOUX qui rapporte.

<p align="center">SANTÉ, FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, INNOVATION, ÉGALITE, SOLIDARITE</p>

Rapport 22.02.22.52 - Direction des Politiques d'orientation et de formation, au titre des formations sanitaires et sociales

Immobilier et équipement des EFSS

Attribution d'une subvention d'investissement au CH de Châteauroux-Le Blanc au profit de l'IFSI-IFAS de Châteauroux au titre du plan d'équipement pour l'installation dans les locaux du Lycée des Charmilles (36)

Approbation de convention

Mme BONTHOUX.- Il y a eu un avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.22.54 - Direction des Politiques d'orientation et de formation, au titre des formations sanitaires et sociales

Financement des établissements de formations sanitaires et sociales

Attribution d'une subvention à l'Université François Rabelais de Tours pour le fonctionnement du Collegium Santé

Attribution d'une subvention au CHRU au titre de l'école de sages-femmes pour le financement des hébergements des étudiants en stage

Attribution d'une subvention au CHRU au titre de l'Institut de formation aux professions de santé (IFPS) pour la production de supports pédagogiques multimédias dédiés à l'e-santé

Affectations de crédits

Approbation de conventions

Mme BONTHOUX.- Avis favorable et unanime.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.23.41 - Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie

Partenariats recherche enseignement supérieur

Centre de mobilité - Approbation de la convention type et attribution de subventions aux Universités de Tours et d'Orléans pour le soutien aux actions menées en lien avec Le Studium dans le domaine de la mobilité internationale

Mme BONTHOUX.- Avis favorable et unanime.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.23.43 – Direction de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie
Programme d’aide aux étudiants
Soutien aux étudiants précaires par des aides alimentaires et produits de première nécessité
Attribution d’une subvention à la Fédération du Loiret du Secours populaire pour son programme d’actions de distribution aux étudiants en 2022

Mme BONTHOUX.- Avis favorable et unanime.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.32.36 - Direction de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie
Recherche et technologie
Développement de la recherche en Région
Soutien aux programmes de recherche
Cancéropôle Grand Ouest : appel d’offres structurant 2021 (AOS 2021), attribution de subventions à l’Université de Tours
Approbation des conventions : attribution de subventions

Mme BONTHOUX.- Avis favorable et unanime.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.32.38 - Direction de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie
Développement de la recherche en Région
Colloques
Attribution de subventions
Désaffectation d’une subvention attribuée pour l’organisation d’un colloque

Mme BONTHOUX.- Avis favorable et unanime.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.32.39 - Direction de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie
Recherche et technologie
Développement de la recherche en Région
Attribution de subventions dans le cadre de la campagne d’appel à projets de recherche d’intérêt régional 2021 (APR IR 2021) (2^e série)
Attribution de subventions

Mme BONTHOUX.- Avis favorable et unanime.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.32.40 - Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie
Recherche, technologie et innovation
Développement de la recherche en Région
Modification de délibérations antérieures
Approbation d'avenants à des conventions relatives à des projets de recherche d'intérêt régional
Approbation d'un avenant à une convention du Cancéropôle Grand Ouest
Approbation d'un avenant aux grands projets CPER 2015-2020 PIVOTS et PROMESTOCK
Approbation d'un avenant à convention du programme Ard Cvl Sycomore
Approbation d'une convention de solde concernant le programme ARD 2020 COSMETOSCIENCES

Mme BONTHOUX.- Avec un addendum, l'ajout du point : approbation de l'avenant n° 2 à la convention avec l'Université de Tours concernant le projet MISTIC-O matériaux intelligents pour la libération stimulée des bioactifs cosmétiques, partie objectivation.

Les membres de la Commission ont émis un avis favorable et unanime.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.32.42 - Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie
Développement de la Recherche en Région
Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)
Approbation de conventions avec Centre Sciences et la Fédération régionale des Maisons des jeunes et de la culture du Centre (FRMJC) pour leur programme d'actions 2022 et attribution de subventions
Attributions de subventions à des collèges en aide aux déplacements pour les stages de troisième « Sciences pour tous »
Soutien à la finale régionale et attribution d'un prix aux deux candidats du Centre-Val de Loire pour la finale nationale 2022 « Ma Thèse en 180 secondes »

Mme BONTHOUX.- Avis favorable et unanime sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.27.78 - Direction de la Transformation numérique et citoyenne
Programme d'action : Démocratie permanente et égalité
Appel à projets Initiatives Solidaires : attribution de subventions

Mme BONTHOUX.- Avis favorable et unanime sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

M. le Président.- Parfait, merci, Madame la Rapporteuse.

Nous abordons les rapports de la Commission « Emploi, Formations professionnelles, Insertion », et c'est Monsieur GILLE... Non, c'est Madame FISCHER.

Rapport 22.02.20.11 - Direction de la Formation professionnelle
Formation professionnelle et accompagnement vers l'emploi
Accompagnement vers l'emploi
Formations subventionnées
Attribution d'une subvention 2022 à l'association Organisation Ressources Emploi
Compétences 18 (OREC 18) pour le dispositif « Cap Entreprise - Service de conseil
en recrutement et d'appui à l'intégration et à la fidélisation des salariés » sur le
bassin de Vierzon
Approbation de la convention

Mme FISCHER.- Avis favorable unanime sur ce rapport.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.20.12 - Direction de la Formation professionnelle
Formation professionnelle et accompagnement vers l'emploi
PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022
Plan régional de mobilisation pour l'insertion et l'emploi des jeunes - Renforcer les
aides à la mobilité - Lutter contre les freins d'accès à la formation professionnelle -
Mesure aide au permis de conduire Combo Parfait Jeune
Attribution des aides individuelles au permis de conduire aux jeunes

Mme FISCHER.- Il y a eu un avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.20.13 - Direction de la Formation professionnelle
Formation professionnelle et accompagnement vers l'emploi
Fonctionnement des Missions Locales
Attribution de subventions aux Missions Locales au titre du fonctionnement 2022
Équipement des Missions Locales
Attribution de subventions aux Missions Locales au titre de l'équipement 2022
Approbation d'un modèle type de convention

Mme FISCHER.- Il y a eu un avis favorable à l'unanimité et une non-participation au vote de Monsieur GILLE.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité, non-participation au vote de Monsieur Jean-Patrick GILLE)

Rapport 22.02.20.14 - Direction de la Formation professionnelle
Modification de délibération
Projet « Je fais, je sais, je valide mes compétences » du GIP FTLV-IP
Avenant n° 3 à la convention n° 2020-EX010365

Mme FISCHER.- Il y a eu un avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

**Rapport 22.02.20.15 - Direction de la Formation professionnelle
Formation professionnelle et accompagnement vers l'emploi
Savoirs de base**

CRIA

**Attribution d'une subvention à l'Union régionale de ressources illettrisme
analphabétisme de la Région Centre (URCRIAC)**

Approbation de la convention

Mme FISCHER.- Il y a eu un avis favorable sur ce rapport de la part des membres de la Commission, avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés)

**Rapport 22.02.20.16 - Direction de la Formation professionnelle
Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022**

Appel à initiatives (AAI) permanent « expérimenter de nouveaux modes de VAE »

Attribution de subventions

Approbation des conventions

Agrément des actions au titre de la rémunération des bénéficiaires

Mme FISCHER.- Il y a eu un avis favorable à l'unanimité également.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.20.17 - Direction de la Formation professionnelle

Formation professionnelle et accompagnement vers l'emploi

PACTE régional d'investissement dans les compétences 2019-2022

Tiers-lieux de compétences

Création d'un Service d'intérêt économique général (SIEG)

Approbation d'une convention de SIEG et de la compensation correspondante

Mme FISCHER.- Il y a eu un avis favorable sur ce rapport. Il y a eu une non-participation au vote du groupe Écologie et Solidarité mais, en fait, le groupe va voter pour, et, en revanche, un vote contre du groupe Rassemblement National.

M. le Président.- Et non-participation de Monsieur ROULLET.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National et Alliés et une non-participation au vote de Monsieur Dominique ROULLET)

**Rapport 22.02.20.64 - Direction des Politiques d'orientation et de formation, au titre
de l'orientation**

Orientation - Valorisation des métiers

Forums de l'orientation : tarifs de location pour les forums d'Orléans et Tours 2022

Worldskills, la compétition - Finales nationales :

- remboursement des jurés de l'équipe de la Région Centre-Val de Loire

- primes aux médaillés de l'équipe régionale des métiers

Mme FISCHER.- Avec un avis favorable à l'unanimité.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Rapport 22.02.20.77 - Direction des Politiques d'orientation et de formation, au titre de l'orientation et des formations sanitaires et sociales

GIP Alfa Centre

Attribution de subventions au GIP Alfa Centre :

- fonctionnement

- Étoile Info

- observatoire sanitaire, médico-social et social

Approbation des conventions afférentes

Affectation de crédits

Mme FISCHER.- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

M. le Président.- Avec la non-participation de Monsieur GILLE, parce que c'est le GIP ALFA.

Tu es au CA du GIP ALFA.

M. GILLE.- Ah bon ?

(Rires)

M. le Président.- Chers collègues, merci pour le vote qui est pris positivement, bien évidemment, comme on vient de l'indiquer avec la non-participation de Monsieur GILLE.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité, une non-participation au vote de Monsieur Jean-Patrick GILLE)

M. le Président.- Merci pour votre participation.

Notre prochaine réunion de Commission permanente aura lieu le 18 mars.

Merci à vous, bonne fin de journée.

(La séance est levée à seize heures quatre)

Le secrétaire de séance



Temanuata GIRARD

Le Président du Conseil Régional



François BONNEAU